

AVEC L'AUTOMOBILE CLUB DÉCOUVREZ LE CIRCUIT AUTOMOBILE DE BILTZHEIM L'ANNEAU DU RHIN



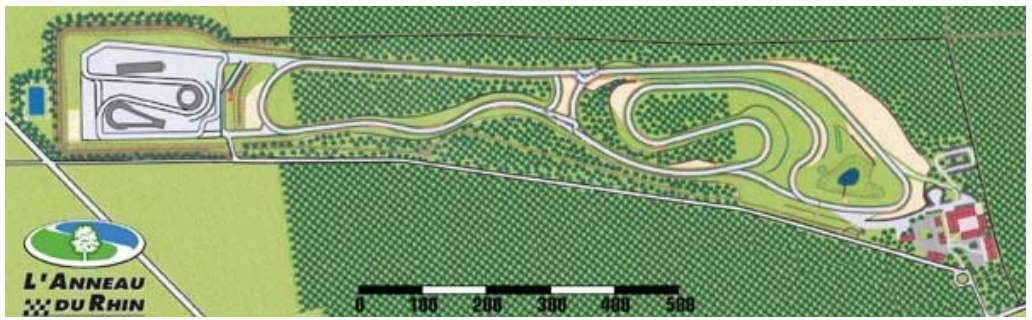
SESSIONS AUTO ET MOTO 2011

Renseignements et inscriptions :

L'Automobile Club
58 avenue de la République - 68000 Colmar
Tél. 03 89 41 31 56

www.automobile-club.org - info@automobile-club.org





L'Automobile Club propose à ses adhérents de découvrir le circuit de l'Anneau du Rhin à Biltzheim près de Colmar.

Un formateur de L'Automobile Club vous accueillera et vous donnera les indications nécessaires pour profiter au maximum et en toute sécurité du circuit, ce qui vous permettra de **mieux connaître vos capacités et celles de votre véhicule.**

CALENDRIER 2011

Le calendrier 2012 sera disponible à partir du mois de février

AUTO	MOTO
14 mars et 28 mars	-
11 avril	25 avril
9 mai	23 mai
13 juin	27 juin
11 juillet	25 juillet
-	22 août
12 septembre	
10 octobre	17 octobre

16h30 - 17h00 : Accueil et Contrôle des réservations

17h00 - 17h15 : Contrôles sonomètre

17h15 - 19h30 : Session de roulage

2 groupes en alternance - 25 véhicules maximum par groupe
voir ci-contre

POUR PROFITER PLEINEMENT DE VOTRE EXPÉRIENCE, NOUS VOUS RAPPELONS LES MESURES DE SÉCURITÉ ET LES CONSIGNES SUIVANTES

LE CONDUCTEUR

Dans le cadre d'une **formation à la sécurité routière**, la séance est réservée à des conducteurs titulaires du permis de conduire adéquat, conduisant **un véhicule immatriculé, conforme aux normes du constructeur et équipé de pneus de route.**

• Auto :



- Le port du **casque** est obligatoire pour les occupants du véhicule pendant la séance (attention quelques casques seulement sont disponibles sur le circuit).
- Le nombre de **personnes autorisées** à prendre place dans le véhicule pendant la séance est de 2.

• Moto :



- **Le port de gants, de bottes, d'un blouson et d'un pantalon de cuir ou d'une combinaison intégrale est obligatoire, dorsale conseillée.**
- Pas de passager.
- Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse ou de compétition (pas de chronométrage).
- Ni votre conduite, ni la vitesse pratiquée ne doivent mettre en danger vous-même ou les autres véhicules circulant sur le circuit (25 participants maximum par groupe).

NOUVEAU

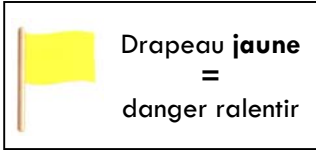
- 2 groupes seront constitués :
 - 1 groupe pour les motocyclistes confirmés
 - **1 groupe pour les motocyclistes souhaitant se perfectionner** (un moniteur traitera les thèmes suivants : technique de déhanchement, tactiques de freinage, déclenchement des virages, prises de trajectoires, notions de réglages).

L'ASSURANCE

- **Vérifiez auprès de votre assureur que votre véhicule est bien couvert pour ce genre de manifestation, tant en responsabilité civile que pour les dommages accidentels.**
- Une décharge (abandon de recours), devra obligatoirement être signée et remise au formateur à l'accueil.

SUR LE CIRCUIT :

CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT



- Les participants devront respecter les **drapeaux des commissaires de piste** :
 - **jaune** signifiant "danger ralentir",
 - **rouge** signifiant "finir le tour à vitesse réduite et sortir",
 - **à damiers** signifiant "fin de séance".
- Les participants devront respecter les **feux de signalisation**.
- Le participant le plus lent a toujours la **priorité** de la trajectoire.
- Le conducteur effectuant un **dépassement** devra s'assurer des bonnes conditions de sécurité et en assumera la responsabilité.
- Les participants doivent régulièrement regarder dans leur rétroviseur et ne pas **changer de trajectoire** sans avoir vérifié s'ils ne sont pas suivi de près.
- Il est **interdit** de prendre des **raccourcis**, de faire une **marche arrière**, de faire **demi-tour**, de conduire en **sens inverse**.
- Il est **interdit** de prendre l'entrée de la **piste à contresens**, de **rouler sur les bas-côtés**, de **s'arrêter sur la piste**, sauf en cas de force majeure.
- En cas de **panne mécanique** , il faut s'arrêter sur le bas-côté, hors de la trajectoire et hors de danger, sortir du véhicule et se mettre à l'abri loin de la piste en attendant le véhicule d'intervention.
- En cas d'**accident**, s'il y a le moindre doute sur l'état de santé, il faut attendre les secours sans bouger; sinon, sortir du véhicule et se mettre à l'abri loin de la piste en attendant le véhicule d'intervention en cas de tour au ralenti, il faut rester hors trajectoire.
- En cas de **pluie**, il faut allumer les feux.
- Lorsqu'un participant décide de **laisser passer un véhicule** qui le suit, il l'indiquera en actionnant son clignotant.
- En cas de **sortie de piste**, le participant devra aider l'équipe d'intervention pour l'évacuation de son véhicule.
- Même sans sortir de piste, si un participant projette du **gravier** ou de **l'herbe** sur la piste, il sera aimable de le signaler.
- Les **frais occasionnés par un sinistre** (rail de sécurité, pile de pneus, extincteur, etc...) sont à la charge du participant.

LA PARTICIPATION À LA SESSION

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Le tarif de la séance en soirée, en auto ou en moto, est de 80 € TTC.
- La RÉSERVATION et le PAIEMENT anticipés de votre participation vous permettent de bénéficier d'une REMISE.
- **La réservation ferme et définitive avec paiement doit se faire au plus tard 10 jours avant la date de la session, le tarif est alors de 65 € TTC pour une séance au lieu de 80 € TTC.**
- Il ne pourra pas y avoir de remboursement en cas de désistement.

N'attendez pas pour réserver vos dates...

Bonne route et bonne "piste" !

CONTRÔLES PRÉALABLES DU VÉHICULE

- **L'accès au circuit est réservé aux véhicules - 2 ou 4 roues - homologués "route"**
(plaque d'immatriculation, rétroviseur, clignotants).
- Vérifiez scrupuleusement l'état mécanique de votre véhicule qui doit permettre de suivre normalement la séance.
Un incident technique de quelque nature que ce soit, survenant sur le véhicule, ne pourra relever de la responsabilité de l'organisation.
- N'oubliez pas de faire le plein de votre véhicule avant de venir.
- **Vérifiez les niveaux, la pression et l'état des pneus, les feux stops.**
- Attention au **bruit** : un maximum de 100 décibels - à 60% du régime maximum - est autorisé pour circuler sur le circuit.



**Un contrôle est effectué à l'entrée sur le circuit.
Une équipe de commissaires, spécialement constituée
pour ces évènements, veillera scrupuleusement
au respect de ces consignes.**

ANNEAU DU RHIN

1D RUE DE LA GRAVIÈRE - 68127 BILTZHEIM



SI VOUS ARRIVEZ PAR L'AUTOROUTE DE COLMAR :

- Sortie NIEDERHERGHEIM
- Au panneau  prendre à droite vers NIEDERHERGHEIM
- Après le pont tourner à droite et longer l'autoroute
- Au croisement à gauche direction OBERHERGHEIM
- Traverser OBERHERGHEIM
- Suivre la route sur 3km,
- puis Anneau du Rhin à gauche intersection signalée 

SI VOUS ARRIVEZ PAR L'AUTOROUTE DE MULHOUSE :

- Sortie NEUF-BRISACH
- Traverser HIRTZFELDEN
- Prendre direction OBERHERGHEIM D8
- Au croisement prendre à droite direction RUSTENHART

ATTENTION : Seuls les véhicules participants à la session sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'Anneau du Rhin (le parking visiteurs est à l'extérieur)

